

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2022.4115-1-1

**REGIE DES EAUX & ASSAINISSEMENT MAIRIE DE
MILLAS
Place de l'Hôtel de Ville**

Dossier n° : 2022.4115
Echantillon n° : 2022.4115-1-1
Produit : Eau distribuée sans désinfection

66170 MILLAS

Edité le 17/03/2022

Données laboratoire

Date de réception : 14/03/2022 16:34 Date de prélèvement : 14/03/2022 16:00 Prélevé par : LE CLIENT (PRÉLEVEUR)
Temp à Réception °C : 6.0 Réception : Acceptée

Données client

Identification : MILLAS-FONTAINE-RUE DE LA FONTAINE

Motif : AC

Prescription : P1-T

Préleveur : DANIEL ALVES

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
<i>Paramètres bactériologiques</i>							
(*) Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 22°C-68h sur gélose à l'extrait de levure	P	NF EN ISO 6222	12	n/mL			14/03/22 16:50
(*) Dénombrement des micro-organismes revivifiables à 36°C-44h sur gélose à l'extrait de levure	P	NF EN ISO 6222	1	n/mL			14/03/22 16:50
(*) Dénombrement des Escherichia coli (100ml)	P	NF EN ISO 9308 -1 (version 2000)	0	n/(100mL)		0	14/03/22 16:50
(*) Dénombrement des bactéries coliformes	P	NF EN ISO 9308 -1 (version 2000)	0	n/(100mL)		0	14/03/22 16:50
(*) Dénombrement des entérocoques intestinaux (100ml) - MS	P	NF EN ISO 7899 -2	0	n/(100mL)		0	14/03/22 16:50
<i>Paramètres physico-chimiques</i>							
Odeur (qualitatif)	P	NF EN 1622	ABSENCE				14/03/22 18:00
Saveur (qualitatif)	P	MOP03.1-005	ABSENCE				14/03/22 18:00
Aspect (qualitatif)	P	MOP03.1-005	NORMAL				14/03/22 18:00
(*) Coloration après filtration simple (en Pt)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	< 5	mg/L	15		14/03/22 18:00
Couleur (qualitatif)	P	NF EN ISO 7887 - Méthode D	ABSENCE				14/03/22 18:00
(*) Turbidité néphélométrique en NFU	P	NF EN ISO 7027 -1	< 0.10	NFU	0.5	1	14/03/22 18:00
(*) pH	P	NF EN ISO 10523	6.8	unité pH	[6.5 - 9]		14/03/22 18:00
(*) Température de mesure du pH	P	NF EN ISO 10523	18.3	°C			14/03/22 18:00
(*) Conductivité à 25°C	P	NF EN ISO 27888	192	µS/cm	[200 - 1100]		14/03/22 18:00
(*) Chlorures	P	NF EN ISO 10304-1	5.6	mg/L	250		14/03/22 18:00
(*) Sulfates	P	NF EN ISO 10304-1	23.4	mg/L	250		14/03/22 18:00
(*) Magnésium	P	NF EN ISO 14911	5.0	mg/L			14/03/22 18:00
(*) Calcium	P	NF EN ISO 14911	26	mg/L			14/03/22 18:00

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2022.4115-1-1

**REGIE DES EAUX & ASSAINISSEMENT MAIRIE DE
MILLAS**
Place de l'Hôtel de Ville

Dossier n° : 2022.4115
Echantillon n° : 2022.4115-1-1
Produit : Eau distribuée sans désinfection

66170 MILLAS

Edité le 17/03/2022

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
(*) Titre alcalimétrique complet	P	NF EN ISO 9963 -1	6.07	°f			14/03/22 18:00
(*) Titre hydrotimétrique	P	CALCUL	8.56	°f			14/03/22 18:00
<i>Oxygène et matières organiques</i>							
(*) Carbone organique total (en C)	P	NF EN 1484	0.44	mg/L	2		14/03/22 18:00
<i>Paramètres azotés et phosphores</i>							
(*) Nitrites (en NO ₂)	P	NF EN ISO 13395	< 0.020	mg/L		0.1	14/03/22 18:00
(*) Ammonium (en NH ₄)	P	NF EN ISO 11732	< 0.020	mg/L	0.1		14/03/22 18:00
(*) Nitrates (en NO ₃)	P	NF EN ISO 10304-1	5.7	mg/L		50	14/03/22 18:00

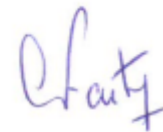
Déclaration de conformité

Non-respect des critères réglementaires selon l'Arrêté du 11/01/2007 pour le paramètre : Conductivité à 25°C

Commentaire(s) échantillon(s)

Validé le 17/03/2022

Corinne FAITG
Technicienne Bactériologie des eaux
Suppléante du Responsable Biologie



Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Lorsque le prélèvement a été réalisé par le client, toutes les informations concernant l'échantillonnage ont été fournies par ce dernier et sont de sa responsabilité. Dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seuls les essais identifiés par le symbole (*) ont été réalisés sous couvert de l'accréditation. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesure. Elle n'est couverte par l'accréditation que si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont eux-mêmes réalisés sous couvert d'accréditation.

La laboratoire tient à la disposition du client les incertitudes de mesures. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme d'un fac-similé intégral.

P : Prestations réalisées par le laboratoire de Perpignan, accréditation n° 1-0793 - F : analyses réalisées au laboratoire de Foix, accréditation n° 1-1502

ST : Prestations réalisées par un sous-traitant

§ : Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

Version du rapport : B.HYDRO01 03